Note d'orientation de politique

01

Lutte contre la résistance aux antimicrobiens en Guinée : Actions politiques pour le ministère de la Santé

Unité de Bactériologie, Institut National de Santé Publique (INSP), Conakry, Guinée – Mars 2026

Messages clefs

- **Un nouveau départ pour la politique sanitaire :**

  L'INSP lance la surveillance nationale de la résistance aux antimicrobiens (RAM) à Conakry, un signal fort pour le système de santé guinéen.

- **Agir avant l'irréversibilité :**

  Les taux de résistance d'*E. coli* atteignent 71–93% aux antibiotiques de première ligne, menaçant directement l'efficacité des soins.

- **Réglementation urgente de la vente :**

  La vente sans ordonnance et l'automédication sont des leviers prioritaires d'action réglementaire immédiate.

- **Réforme continue de la surveillance :**

  L'approvisionnement trimestriel des sites RAM et la formation de points focaux régionaux sont essentiels à une surveillance pérenne.

- **Créer une demande institutionnelle :**

  Le Ministère de la Santé doit fixer des objectifs chiffrés de réduction de la RAM dans le cadre de ses contributions au Plan National de Développement Sanitaire.

- **La surveillance doit servir de boussole :**

  Les données de l'INSP doivent éclairer directement les décisions de prescription et de politique pharmaceutique.

L'INSP et la surveillance RAM : contexte

La résistance aux antimicrobiens (RAM) survient lorsque des micro-organismes, tels que les bactéries, deviennent résistants aux médicaments auparavant efficaces pour traiter les infections[1]. La RAM menace l'efficacité des traitements essentiels et augmente la morbidité, la mortalité ainsi que les dépenses de santé dans le monde entier[2].

En Guinée, la réglementation limitée de la distribution des antibiotiques et leur utilisation inappropriée contribuent à l'augmentation de la RAM[3]. En 2025, une étude à Conakry a retrouvé quatre-vingts souches bactériennes — dont 57,5 % d'Acinetobacter baumannii et 42,5 % de Pseudomonas aeruginosa — présentant une forte résistance à la ceftazidime et à la pipéracilline-tazobactam[4].

L'émergence de souches résistantes d'*Escherichia coli* à Conakry constitue une préoccupation majeure pour la santé publique. Des initiatives nationales ont permis l'élaboration d'un plan multisectoriel RAM aligné sur l'approche « One Health ». Cependant, la forte densité démographique et la pression sur les structures sanitaires à Conakry accroissent le risque de propagation des résistances.

« La RAM en Guinée n'est plus une menace future ; les données de l'INSP montrent qu'elle est déjà présente »

Facteurs contribuant à la RAM

Plusieurs facteurs contribuent à l'augmentation de la résistance aux antimicrobiens à Conakry (Rapport RAM INSP, 2026) :

- Vente d'antibiotiques sans ordonnance
- Automédication ou utilisation abusive des antibiotiques
- Prescription irrationnelle des antibiotiques
- Insuffisance du bon usage des protocoles de prise en charge

Capacités limitées de surveillance de la RAM

Résultats d'analyse des données RAM – T1 2026

L'analyse des données de surveillance du premier trimestre 2026 à Conakry a montré qu'Escherichia *coli*, *Klebsiella pneumoniae* et *Staphylococcus aureus* sont les germes les plus fréquemment isolés dans les prélèvements hospitaliers (Figure 1). *E. coli* affiche le taux de résistance le plus élevé (71–93 %) aux antibiotiques couramment utilisés, notamment l'ampicilline, le triméthoprime-sulfaméthoxazole, la ciprofloxacine et la ceftriaxone (Figure 2).

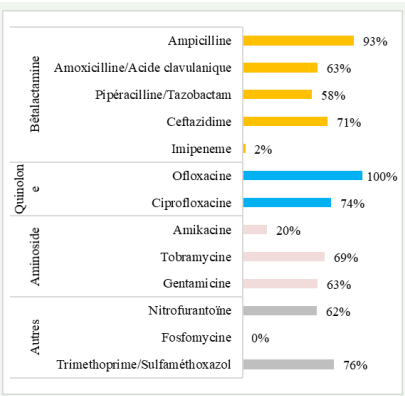


Figure 1 : Germes fréquemment isolés (N=285 positifs)

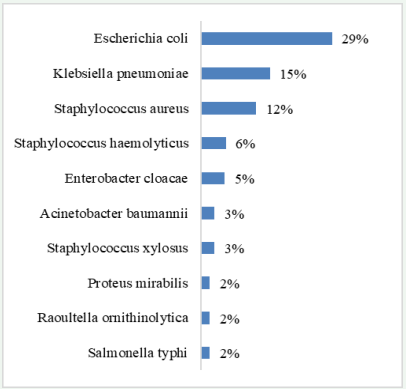


Figure 2 : Profil de résistance global d'E. coli

Cette tendance compromet l'efficacité des traitements de première ligne et augmente le risque d'échec thérapeutique, de délais d'hospitalisation, de complications, de coûts des soins et du recours à des antibiotiques de deuxième ligne, parfois indisponibles. Sans intervention immédiate, *E. coli* pourrait davantage affaiblir la capacité du système de santé à gérer efficacement les infections bactériennes.

« Il est reconnu un rôle majeur à la surveillance de la RAM dans la politique de santé publique ; les données de l'INSP en sont le fondement »

Actions prioritaires pour le Ministère de la Santé

Le Ministère de la Santé doit agir à court terme pour endiguer l'expansion de la RAM, en s'appuyant sur les données produites par l'INSP pour orienter ses décisions politiques.

Les pays et institutions qui ont exprimé leur soutien à une meilleure régulation des antibiotiques doivent créer les conditions d'un environnement réglementaire propice, bien avant que la RAM ne devienne incontrôlable.

Diverses séries d'actions sont d'une grande importance pour la maîtrise de la RAM à court terme, notamment :

- **L'avenir de la dispensation des antibiotiques doit être précisé dans le cadre d'une politique nationale ; les structures actuellement non conformes devraient voir leur situation régularisée avant 2027.** Interventions réglementaires précoces.
- **Il est essentiel de finaliser rapidement la révision des protocoles et des outils de surveillance RAM de l'INSP afin que ce dispositif devienne le socle du système national d'alerte.** Réforme de la surveillance.
- **La prise en charge des activités de surveillance RAM par les nouvelles lignes de financement du système de santé est particulièrement importante ; elle permettrait de garantir la continuité de la surveillance jusqu'au renforcement pérenne des capacités.** Financement dédié.
- **Promouvoir l'utilisation des méthodes de l'INSP pour le calcul des indicateurs RAM dans d'autres initiatives sanitaires bénéficiant d'un financement international.** Faire de la surveillance de la RAM un outil de mesure, de rapport et de vérification.
- Créer de nouvelles sources de demande pour une prescription rationnelle :
  - Renforcement des programmes existants de formation continue des prescripteurs.
  - Utilisation d'outils numériques (e-Sigl) pour le suivi des consommations d'antibiotiques.
  - Renforcement des usages internes du diagnostic bactériologique, par la création d'une demande institutionnelle d'antibiogrammes dans les hôpitaux publics.

Recommandations

Pour le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique :

- S'atteler à l'élaboration de réglementations encadrant la vente et la prescription des antibiotiques, en s'appuyant sur les enseignements tirés de la surveillance INSP.
  - Intégrer au Plan National de Développement Sanitaire les recommandations du bulletin trimestriel RAM de l'INSP.
  - Assurer une transition vers une politique de prescription responsable, en définissant des critères pour les établissements de santé publics.
  - Veiller à ce que les exigences de bon usage s'appliquent de manière égale aux secteurs public et privé.
  - Veiller à ce que les activités de surveillance RAM de l'INSP soient financées et reconnues comme une composante essentielle du système d'information sanitaire national.
- Identifier la convergence d'intérêts entre l'INSP et les partenaires techniques et financiers en matière de RAM afin d'accroître la demande de données probantes.

S'agissant du renforcement de la surveillance et de la mobilisation de ressources :

- Instaurer un environnement propice à la production de données de qualité sur les sites sentinelles de surveillance de RAM.
  - Mettre en place des programmes d'approvisionnement à long terme en réactifs, assortis d'une indication claire des volumes minimaux requis.
  - Définir clairement ce qui constitue un résultat de surveillance acceptable pour les mécanismes de financement de la santé.
- Relier les sources de financement et la demande de données RAM au dispositif national de l'INSP.
  - Mobiliser de nouvelles sources de demande de données bactériologiques auprès des cliniciens et des gestionnaires hospitaliers.
  - Assurer le suivi de la Déclaration de l'OMS sur la RAM, qui engage les États membres à créer de la demande dans le cadre de leurs plans d'action nationaux.
- Encourager les établissements de santé à valoriser les services de bactériologie diagnostique.
- Encourager les prescripteurs à prioriser la demande d'antibiogrammes avant toute prescription d'antibiotiques.

– Marchés volontaires du bon usage des antibiotiques dans des secteurs spécifiques (hôpitaux, cliniques privées, pharmacies).

« Le nouveau dispositif de surveillance convenu à l'INSP ouvre la voie à une politique RAM fondée sur les preuves, mais il devra être soutenu par une demande institutionnelle fiable »

Conclusion

La résistance aux antimicrobiens en Guinée demeure un problème majeur de santé publique. Les taux élevés de résistance observés chez *Escherichia coli* aux antibiotiques couramment utilisés menacent l'efficacité des traitements essentiels et alourdissent la charge pesant sur les patients et le système de santé.

Le Ministère de la Santé doit agir rapidement pour réglementer la vente des antibiotiques, renforcer la surveillance de la RAM et améliorer la formation des professionnels de santé à l'usage rationnel des antibiotiques. Des interventions rapides et coordonnées sont essentielles pour préserver l'efficacité des antibiotiques et protéger la santé publique en Guinée.

Bibliographies

[1] World Health Organization (WHO). Antimicrobial resistance 2023. https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/antimicrobial-resistance (consulté le 9 mai 2026).

[2] Murray CJL, Ikuta KS, Sharara F, et al. Global burden of bacterial antimicrobial resistance in 2019: a systematic analysis. The Lancet 2022;399:629–55.

[3] Gnimadi TAC, Kadio KJ-JO, Camara A, et al. Prevalence and patterns of antibiotic prescriptions in Conakry hospitals, Guinea: a multicenter cross-sectional survey. JAC-Antimicrobien Resist 2025;7:dlaf223.

[4] Diallo MB, Guilavogui C, Conde M, et al. Résistance aux antibiotiques chez Pseudomonas aeruginosa et Acinetobacter baumannii isolés dans la région de Conakry. Microbiology Research Journal International.

Remerciements

La présente note d'orientation fait partie du programme de surveillance de la résistance aux antimicrobiens coordonné par l'INSP, avec l'appui du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique de la République de Guinée.

La publication de cette note a été rendue possible grâce au travail de l'Unité de Bactériologie de l'INSP, dont les données constituent le fondement factuel des recommandations présentées ici.

Pour plus d'informations sur les activités de surveillance de la RAM et les bulletins trimestriels de l'INSP, veuillez contacter l'Institut National de Santé Publique de Guinée.

Ce document est le résultat d'une analyse des données de surveillance menée par l'Unité de Bactériologie de l'INSP. Il a été élaboré dans le cadre du programme national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique de la République de Guinée. Les points de vue exprimés dans ce document sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Ministère.

© 2026, Institut National de Santé Publique (INSP). Tous droits réservés.